

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément à l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et au règlement (UE) 2020/878

Marine Care® Nettoyant pour yacht - Yacht Cleaning

Version	1.1	Date d'émission	13.02.2026
Date de révision	21.08.2026	Langue	français

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Dénomination commerciale	Marine Care® Nettoyant pour yacht - Yacht Cleaning
Type de produit	Mélange (détergent à base aqueuse)
UFI	GV00-J0NH-5007-FN6U

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation identifiée	Nettoyage des surfaces métalliques et plastiques de yachts, bateaux et embarcations.
Utilisation déconseillée	Nettoyage de surfaces en contact direct avec des denrées alimentaires; produit non destiné à une utilisation en systèmes industriels fermés.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant/distributeur	SILICONE PROTECTION Kft.
Adresse	2768 Újszilvás, Ady Endre utca 16., Hongrie
Téléphone	+36 70 606 3066
E-mail	info@szilikon.eu
Site web	www.szilikon.eu

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Service hongrois d'information toxicologique sanitaire (ETTSZ)	Informations 24 h/24 en cas d'intoxication ou de suspicion d'intoxication
Numéro gratuit (uniquement depuis la Hongrie)	+36 80 201 199
Numéro au tarif normal (également depuis l'étranger)	+36 1 476 6464
Centre national de santé publique et pharmaceutique (NNGYK) - adresse	1097 Budapest, Albert Flórián út 2-6., Hongrie

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP):

Classe de danger	Catégorie	Mention de danger
Irritation cutanée	2	H315
Lésions oculaires graves	1	H318

Le texte intégral des mentions de danger H citées dans cette section figure à la section 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger	
Mention d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux.
Conseils de prudence (recommandés)	P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P264 Se laver soigneusement les mains après manipulation. P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

2.3 Autres dangers

Le mélange ne contient pas de composants PBT (persistants, bioaccumulables et toxiques) ou vPvB (très persistants et très bioaccumulables) connus à une concentration supérieure à 0,1 % en masse, sur la base des données disponibles. Le mélange a une

réaction alcaline; le contact avec les yeux peut provoquer de graves lésions.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable (mélange).

3.2 Mélanges

Composants dangereux (selon le règlement (CE) n° 1272/2008) contribuant à la classification du mélange:

Dénomination	Identificateur	Concentration dans le mélange	Classification (CLP)
Tensioactifs non ioniques (alcools C10-16 éthoxylés)	CAS: 68002-97-1; CE: 500-182-6	1-5 %	Toxicité aiguë 4 (H302); Lésions oculaires graves 1 (H318); Danger chronique pour le milieu aquatique 3 (H412)
Hydroxyde de sodium (substance pure provenant de la solution)	CAS: 1310-73-2; CE: 215-185-5	0,5-1 %	Corrosion cutanée 1A (H314); Corrosif pour les métaux 1 (H290)

Remarque: les plages de concentration indiquées à la section 3.2 sont exprimées conformément à l'annexe II de REACH; elles couvrent les tolérances de fabrication et protègent le secret commercial.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Conseils généraux	Enlever immédiatement les vêtements contaminés. En cas de symptômes, consulter un médecin.
Inhalation	Amener la personne à l'air frais. En cas de symptômes persistants, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières ouvertes. Retirer les lentilles de contact si cela peut être fait facilement. Contacter immédiatement un centre antipoison/un médecin.
Ingestion	Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. En cas de malaise, contacter immédiatement un centre antipoison/un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation cutanée, douleur oculaire et larmolement; risque de graves lésions oculaires. En cas d'ingestion, des troubles gastro-intestinaux peuvent survenir.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. En cas de contact avec les yeux, une prise en charge médicale spécialisée urgente est recommandée.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: utiliser des moyens adaptés à l'incendie environnant. Moyens inappropriés: jet d'eau à grand débit, susceptible de disperser la contamination.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas combustible. En cas d'incendie, la combustion des matériaux environnants peut générer des oxydes de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection complet. Recueillir séparément les eaux d'extinction contaminées; ne pas les rejeter dans les égouts.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des gants de protection et une protection des yeux/du visage. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les aérosols. Assurer une ventilation adéquate.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter le produit déversé dans les eaux de surface ou les égouts. En cas de déversement important, informer les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec un matériau absorbant les liquides (sable, terre de diatomée, absorbant universel), recueillir dans un récipient pouvant être fermé et éliminer conformément aux dispositions locales. Laver les résidus avec beaucoup d'eau.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec les yeux. Lors de la pulvérisation, éviter la formation d'aérosols. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains après utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans le récipient d'origine bien fermé, dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Protéger du gel, de la lumière directe du soleil et des sources de chaleur. Tenir hors de portée des enfants.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Nettoyage des surfaces métalliques et plastiques de yachts, bateaux et embarcations (voir 1.2).

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Sur la base des données disponibles, aucune valeur limite d'exposition professionnelle ne peut être établie pour le produit. Pour l'hydroxyde de sodium (CAS 1310-73-2), les valeurs limites prévues par la réglementation locale s'appliquent.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés: assurer une ventilation adéquate. Si nécessaire, utiliser une aspiration locale.

Protection des yeux/du visage	Lunettes-masque ou visière recommandées; obligatoires en cas de risque de projections.
Protection des mains	Gants de protection résistants aux produits chimiques (par ex. nitrile).
Protection de la peau	Vêtements de protection en cas de risque de projections.
Protection respiratoire	Généralement non nécessaire dans les conditions d'utilisation prévues; en cas de formation d'aérosols, utiliser un demi-masque avec filtre approprié.
Mesures d'hygiène	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver. Se laver les mains après utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriété	Valeur
État physique	liquide
Couleur	transparent, jaunâtre
Odeur	caractéristique
Point d'ébullition	> 100 °C
Point d'éclair	non applicable / non déterminé (mélange aqueux)
Solubilité dans l'eau	complètement miscible avec l'eau
Densité relative (25 °C)	env. 1,0 g/cm ³
pH (20-25 °C)	env. 11-12
Point de fusion / congélation	aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	non applicable
Pression de vapeur	aucune donnée disponible
Viscosité	aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	non comburant

9.2 Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions prévues de stockage et d'utilisation.
10.2 Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Non connue.
10.4 Conditions à éviter	Gel, chaleur excessive, lumière directe du soleil, formation d'aérosols dans des espaces fermés sans ventilation adéquate.
10.5 Matières incompatibles	Oxydants forts, acides forts.
10.6 Produits de décomposition dangereux	Dans les conditions normales, aucun produit dangereux ne se forme; en cas d'incendie, des oxydes de carbone peuvent se former.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Aucune donnée expérimentale n'est disponible sur le produit; la classification a été établie sur la base des composants et de leurs concentrations dans le mélange.

Contact avec la peau	Peut provoquer une irritation cutanée (H315).
Contact avec les yeux	Provoque de graves lésions des yeux (H318).
Inhalation	L'inhalation d'aérosols peut provoquer une irritation.
Ingestion	Troubles gastro-intestinaux; une assistance médicale est recommandée en cas de malaise.

Sensibilisation, cancérogénicité, mutagénicité et toxicité pour la reproduction: sur la base des données disponibles, ces effets ne sont pas attendus aux concentrations présentes dans le mélange.

SECTION 12: Informations écologiques

Aucune donnée expérimentale n'est disponible sur le produit. Le mélange contient des tensioactifs; éviter son rejet dans l'environnement.

12.1 Toxicité	Aucune donnée disponible pour le mélange; certains composants peuvent être dangereux pour le milieu aquatique.
---------------	--

12.2 Persistance et dégradabilité	Les tensioactifs présents dans le mélange satisfont aux exigences de biodégradabilité du règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents et sont biodégradables en conditions aérobies.
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible.
12.4 Mobilité dans le sol	Miscible avec l'eau; en cas de rejet, le produit peut se disperser.
12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB	Aucune donnée disponible.
12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien	Aucune donnée disponible.
12.7 Autres effets néfastes	Aucune donnée disponible. Éviter le rejet dans les eaux de surface.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Éliminer le contenu/récipient conformément aux dispositions locales et nationales. Ne pas rejeter les résidus ou le produit déversé dans les eaux de surface ou les égouts. Les emballages vides ne peuvent être gérés selon les dispositions locales qu'après rinçage soigneux.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Sur la base des données disponibles, le produit n'est pas classé comme marchandise dangereuse pour le transport routier, ferroviaire, maritime ou aérien.

Réglementation	Information
ADR/RID	Marchandise non dangereuse
IMDG	Marchandise non dangereuse
IATA	Marchandise non dangereuse
14.7 Transport maritime en vrac	Non applicable

SECTION 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), règlement (UE) 2020/878; règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) et ses modifications; réglementation nationale en vigueur applicable aux substances et mélanges dangereux. Pour les produits contenant des tensioactifs: règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour le mélange.

SECTION 16: Autres informations

Texte intégral des mentions de danger H citées aux sections 2 et 3 (se rapportant aux composants individuels et pas nécessairement à la classification du produit fini):

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

La présente fiche est établie sur la base des données disponibles. Il appartient à l'utilisateur de vérifier que le produit peut être utilisé en toute sécurité dans les conditions d'emploi prévues et conformément à la réglementation en vigueur.

----- FIN -----